Rapport de gestion 2022

Société coopérative depuis 1898

Caisse-Maladie des Médecins Suisses

La société coopérative pour les médecins

Cette année, nous avons choisi le tilleul en couverture de notre rapport de gestion.

Quoi de plus reposant que de s'asseoir à l'ombre d'un tilleul et de profiter d'un panorama magnifique !
Quelle que soit la saison, il invite à la détente et appelle au calme. Plongés dans nos pensées, nous y oublions le stress quotidien. Il demeure également un point de rencontre et de libre échange d'idées entre générations.

En hiver et au début du printemps, le soleil dispense ses rayons à travers ses branches nues.

En été, l'ombre de ses feuilles nous protège de la chaleur et ses fleurs dégagent une fragrance enchanteresse.

En automne, son feuillage change doucement de couleur pour se parer de jaune, d'orange et de brun.

Les fleurs de tilleul séchées au soleil nous offrent pendant la froide saison une merveilleuse tisane, source de chaleur bienfaisante et remède réconfortant contre les refroidissements.

Connaissez-vous un tilleul près de chez vous ?
Lui rendez-vous visite de temps à autre ?
Que vous a-t-il enseigné de nouveau ?

Société coopérative Caisse-Maladie des Médecins Suisses
Siège à St-Gall

Oberer Graben 37 | Case postale 2046 | 9001 St-Gall
T 071 227 18 18 | www.cmms.ch | info@cmms.ch

Table des matières

Editorial	4
Organisation	6
Corporate Governance	12
Activités des organes	13
Coup d'œil sur 2022	17
Nos membres	18
Cotisations et prestations d'indemnités journalières	20
Rapport de situation 2022	24
Comptes annuels	
Bilan au 31 décembre 2022	26
Compte de résultats 2022	28
Tableau des flux de trésorerie 2022	30
Annexe	32
Rapport de l'organe de révision	40
Liste des délégués 2021 – 2024	42 – 43
Mandataires	44 – 47

Remarque

Les associés jouissent des mêmes droits et ont les mêmes obligations. Le rapport de gestion parle des médecins en sous-entendant les docteurs ou les doctoresses en médecine humaine, dentaire ou vétérinaire ainsi que les chiropraticiens ou les chiropraticiennes. À compter de la page 12, les titres ne seront pas toujours mentionnés dans les textes.

(…) = année précédente

Editorial

Chères associées,
chers associés,

En 2022, à peine la Suisse était-elle sortie d'une pandémie, qu'elle a dû faire face aux conséquences d'un conflit armé se déroulant sur sol européen, à ses portes. Le tout sur le fond de l'esquisse d'une crise climatique qui n'a rien de rassurant.

Dans le domaine de la santé, la situation ne fut guère plus réjouissante. L'augmentation de leurs coûts, la pénurie de professionnels de la branche, qu'ils soient paramédicaux ou médecins, ont contribué à créer un climat délétère dont les principales victimes sont bien évidemment les patients, mais également les acteurs de notre système qui se voient forcés de travailler de plus en plus, et de plus en plus vite. On ne peut s'empêcher de voir ici l'une des causes de l'augmentation des cas de maladies survenus chez nos confrères et consœurs au cours des dernières années.

Sous l'effet des mesures liées en particulier à la pandémie, on ressent que la société humaine, elle-même a changé. Les discours, quels qu'en soient les thèmes, se sont polarisés. Une place prépondérante semble être faite à l'individualisme : dans toutes les associations, les clubs, les regroupements, qui sont l'un des fondements de notre société, il devient difficile de recruter du monde et de collaborer. Une individualisation marque le pas à des habitudes communautaires et de partage. Comprenez qu'au sein de la direction d'une coopérative, cette description plutôt pessimiste mais certainement réaliste nous interpelle. La Caisse-Maladie des Médecins Suisses aura été fondée sur le principe de la solidarité voici bientôt 125 ans. C'est ce fondement nous tient à cœur de poursuivre sans qu'il y en reste pour cela figé. La CMMS a été autrefois conçue pour une population de médecins, vétérinaires, dentistes et de chiropraticiens, indépendants et plutôt de sexe masculin. Ce n'est plus le cas aujourd'hui car nous observons une féminisation croissante de nos professions médicales et une tendance de plus en plus généralisée de voir exercer notre activité en tant qu'employé.

Au cours de ces mêmes dernières années, nous assistons également au fait que de plus en plus de nos collègues sont malades et invalides. Plus énigmatique, notre regard interrogateur distingue une curieuse disparité de la répartition de cas selon le genre, l'origine linguistique et géographique. Tout cela est-il lié aux flux tendus auxquels nos conditions de travail sont soumises, aux suites du Covid, à l'incertitude du monde actuel, et pour certains d'entres nous, à la charge additionnelle que constitue la charge mentale pour la famille ?

Dans ce contexte, et en premier lieu, la prévention devra être un acteur préférentiel. De même notre principe de solidarité, que l'on peut considérer comme étant sacré, devra tout de même être discuté en regard des évolutions constatées. Toutefois grâce à une gestion scrupuleuse et prudente, nous sommes une entreprise saine, notre structure nous permet d'être flexible et rapide, notre organisation coopérative est à la mode, même si nous sommes une vieille institution et nous possédons ainsi beaucoup d'atouts pour la maitrise de l'avenir.

Le concept d'une véritable mutuelle ou coopérative dépassant de loin celui d'une banale assurance, il est également nécessaire que tous les acteurs et coopérateurs en soient conscients.

A l'interne, voyant l'âge de ses cadres supérieurs avancer vers celui de la retraite, l'Administration s'est rapidement mise à la recherche d'un nouveau directeur qui a été trouvé en la personne de Monsieur Daniel N. Kaufmann. Il aura la tâche de faire la transition de notre institution née à la fin du XIXème siècle en une entité forte du XXIème siècle, avec les défis que sont les aspects démographiques de nos coopérateurs, la digitalisation, la visibilité de nos services, le maintien de notre indépendance et du concept de solidarité. Monsieur Daniel N. Kaufmann a pris son poste au 6 février 2023. Nous souhaitons à notre nouveau directeur, beaucoup de succès et de plaisir au sein de la CMMS.

Au nom des associés, des délégués, des membres de la direction et de l'Administration, nous tenons à remercier Monsieur Peter Hofer, qui fut directeur pendant 17 ans, pour son excellent travail et qui a œuvré à la prospérité de notre Caisse.

La Caisse-Maladie des Médecins Suisses doit rester l'institution créée par des médecins pour des médecins, qui doit offrir les meilleures prestations dans un paquet attractif à ses membres en cas de maladie, d'accident et d'invalidité.

Dr méd. Jean-Daniel Schumacher
Président de l'Administration

Organisation de la Caisse-Maladie des Médecins Suisses

Assemblée des délégués

Délégués

pages 42 – 43

Administration

Président

Dr méd. Jean-Daniel Schumacher | médecin, Bourguillon
Membre depuis 2014, élu jusqu'en 2025

Vice-Président

Dr méd. Guy Bourgeois | médecin, Appenzell
Membre depuis 2016, élu jusqu'en 2025

Membres

Dr méd. dent. Thomas Biel | dentiste, Bad Ragaz
Membre depuis 2003, élu jusqu'en 2025

Dr méd. Rémy Boscacci | médecin, Cottens
Membre depuis 2022, élu jusqu'en 2025

Stefan Bodmer, lic. oec. | Niederwil SG [3] |
Membre depuis 2015, élu jusqu'en 2025

Dr méd. Lyliam Bozin | médecin, Neuchâtel [2] |
Membre depuis 2014, élue jusqu'en 2025

Dr méd. Christine Chiffelle Huber | médecin, Winterthour [2] |
Membre depuis 2019, élue jusqu'en 2025

Dr méd. vét. Roland Lanz | vétérinaire, Langnau i.E. [1] |
Membre depuis 2018, élu jusqu'en 2025

Dr méd. Catherine Plancherel | médecin, Fribourg [2] | [4]
Membre depuis 1997, élue jusqu'en 2023

Daniel Steiner | expert-comptable diplomé, Wilen bei Wil [1] |
Membre depuis 2018, élu jusqu'en 2025

Ivo Wiesendanger, lic. iur. | avocat, Winterthour [2] |
Membre depuis 2015, élu jusqu'en 2025

Secrétaire

Markus Straub | Rüthi (SG) [3] |

[1] | Membre de la « Division Audit de l'Administration »
[2] | Membre de la « Division Droit »
[3] | Membre de la « Commission Placement de capitaux »
[4] | Atteinte de la limite d'âge

Siège	
Directeur	Peter Hofer | dipl. féd. expert en assurance, Ermatingen, depuis 2005 [3] |
Cadres	André Frischknecht | responsable conseil en assurance, Trogen, depuis 1989 Franco Pasquariello | responsable de la comptabilité, Wattwil, depuis 2016 Markus Straub | responsable des immobiliers, Rüthi (SG), depuis 2000 [3] |

Commission Médicale	
Président	Dr méd. Guy Bourgeois | Appenzell
Membres	Dr méd. Simon Graf | Rehetobel AR Dr méd. Christa Mock | Gossau pract. méd. Andreas Quarella | St-Gall Dr iur. Andreas Wiget | St-Gall

Organe de révision	Ernst & Young AG | St-Gall
Actuaire	Libera AG | Zurich

fin janvier 2023

Membres de l'Administration, de la commission médicale et de la direction

Les membres de l'Administration

Dr méd. Jean-Daniel Schumacher

Dr méd. dent. Thomas Biel

Stefan Bodmer, lic. oec. HSG

Dr méd. Guy Bourgeois

Dr méd. Lyliam Bozin

Dr méd. Christine Chiffelle Huber

Dr méd. vét. Roland Lanz

Dr méd. Catherine Plancherel

Daniel Steiner,
expert-comptable diplomé

Ivo Wiesendanger, lic. iur.

Dr méd. Rémy Boscacci

«Nous représentons les intérêts de nos associés»

Les membres de la commission médicale

Dr méd. Guy Bourgeois

Dr méd. Christa Mock

Dr méd. Simon Graf

pract. méd. Andreas Quarella

Dr iur. Andreas Wiget

Le directeur et les cadres

Peter Hofer, Directeur
peter.hofer@saekk.ch

André Frischknecht, responsable conseil en assurance
andre.frischknecht@saekk.ch

Franco Pasquariello,
responsable de la comptabilité
franco.pasquariello@saekk.ch

Markus Straub,
responsable des immobiliers
markus.straub@saekk.ch

Lignes directes de la CMMS

Conseils et administration caisse des indemnités journalières

Gabriela Braun
gabriela.braun@saekk.ch

Maria Cariddi
maria.cariddi@saekk.ch

Martina Güdel
martina.guedel@saekk.ch

Fabienne Walliser
fabienne.walliser@saekk.ch

Conseils et administration, contrats collectifs, caisse maladie

Karina Aggeler
karina.aggeler@saekk.ch

Antonella Dede Joos
antonella.dedejoos@saekk.ch

Samantha Piana
samantha.piana@saekk.ch

Sara Pierazzoli
sara.pierazzoli@saekk.ch

Salvatore Russo
salvatore.russo@saekk.ch

Nicolas Züllig
nicolas.zuellig@saekk.ch

Administration

Gabriella Fabozzi
gabriella.fabozzi@saekk.ch

Biens immobiliers

Jacqueline Willi
jacqueline.willi@saekk.ch

Juan-Alberto Lopez
alberto.lopez@saekk.ch

Sacha Neff
sacha.neff@saekk.ch

Tiziano Studer
tiziano.studer@saekk.ch

Johannes Rüesch
johannes.rueesch@saekk.ch

Besire Orllati
besire.orllati@saekk.ch

Nouveau directeur à partir du 6.2.2023

Daniel N. Kaufmann
daniel.n.kaufmann@saekk.ch

Bienvenue parmi nous à Daniel N. Kaufmann et plein succès avec la société coopérative Caisse-Maladie des Médecins Suisses !

Corporate Governance

Les principes de la Gouvernance d'entreprise constituent l'ensemble des principes à observer axés sur la défense des intérêts des associés. Ils ont pour but de garantir, au plus haut niveau de l'entreprise, la transparence ainsi qu'une relation équilibrée entre la conduite et le contrôle, tout en préservant la capacité de décision et l'efficience de la gestion.

Les principes spécifiques à notre société sont consignés dans les statuts, dans le règlement d'organisation, ainsi que dans d'autres documents réglementaires (directives, etc.). Le respect de leur application est régulièrement contrôlé et les adaptations éventuelles requises sont effectuées périodiquement.

L'Administration est composée des personnes figurant nommément en page 6, toutes de nationalité suisse et domiciliées en Suisse.

Les membres de l'Administration sont élus par l'assemblée des délégués pour une durée de mandat de quatre ans. Lorsqu'un de ses membres atteint l'âge de 70 ans révolus, il est tenu de se retirer lors de l'assemblée des délégués suivante. L'Administration se constitue elle-même et élit son président et son vice-président parmi ses membres.

La réglementation sur la répartition des compétences entre l'Administration et la direction est stipulée dans le règlement d'organisation. L'Administration exerce la haute direction de la Caisse-Maladie des Médecins Suisses ainsi que la surveillance et le contrôle sur les activités de cette dernière.

Le directeur P. Hofer et les cadres de la CMMS :
A. Frischknecht et M. Straub sont des citoyens suisses.
F. Pasquariello est de nationalité italienne. Tous sont domiciliés en Suisse.

Activités des organes

Assemblée des délégués du 25 juin 2022

La 31e assemblée des délégués a lieu au Musée suisse des fruits et de la distillation à Porrentruy dans le canton du Jura, loin de toute contrainte de protection, après un report de deux ans dû à l'épidémie de Covid 19. Le site agrotouristique Ô Vergers d'Ajoie, géré par la Fondation rurale interjurassienne, est un lieu de partage. La diversité des paysages environnants et la proximité avec la nature permettent de nous reconnecter à l'essentiel.

Le Dr méd. Jean-Daniel Schumacher, président de l'Administration, déclare l'assemblée générale ouverte et souhaite la bienvenue à tous les participants dans le canton du Jura. Sur 52 délégués, 34 sont présents, 17 se sont excusés et un est absent sans motif.

Sont également présents : les membres de la commission médicale, le directeur Peter Hofer et les collaborateurs André Frischknecht, Markus Straub, Gabriela Braun, Maria Cariddi et Martina Güdel. Un message de bienvenue tout particulier est adressé à Andreas Paky, ancien président de l'Administration. Meik Babylon représente l'organe de Révision EY.

Avant de traiter les points de l'ordre du jour, Jean-Daniel Schumacher note avec satisfaction que la société coopérative Caisse-Maladie des Médecins Suisses présente un exercice 2021 très réussi.

Le procès-verbal de la 30e assemblée des délégués du 19 juin 2021 à Flims GR est approuvé à l'unanimité par les délégués.

Peter Hofer explique le rapport de situation, les comptes annuels puis informe sur la marche des affaires.

Une présentation de diapositives démontre que l'évolution démographique a un impact sur les chiffres de la CMMS.

Caisse des indemnités journalières / Féminisation	2021	2020
Associés	14 219	14 252
% Femmes	43.80 %	42.90 %
% Hommes	56.20 %	57.10 %

État au 31.12.2021	Femmes	Hommes
Médecins	5 247	6 381
Dentistes	590	1 235
Vétérinaires	359	337
Chiropraticiens	32	38

	% femmes		% hommes	
	2021	2020	2021	2020
% membres 20–50 ans	51.97 %	51.09 %	48.03 %	48.91 %
% membres 50–65 ans	36.76 %	35.61 %	63.24 %	64.39 %
% prestations membres 20–50 ans	65.04 %	61.64 %	34.96 %	38.36 %
% prestations membres 20–50 ans	42.32 %	38.33 %	57.68 %	61.67 %

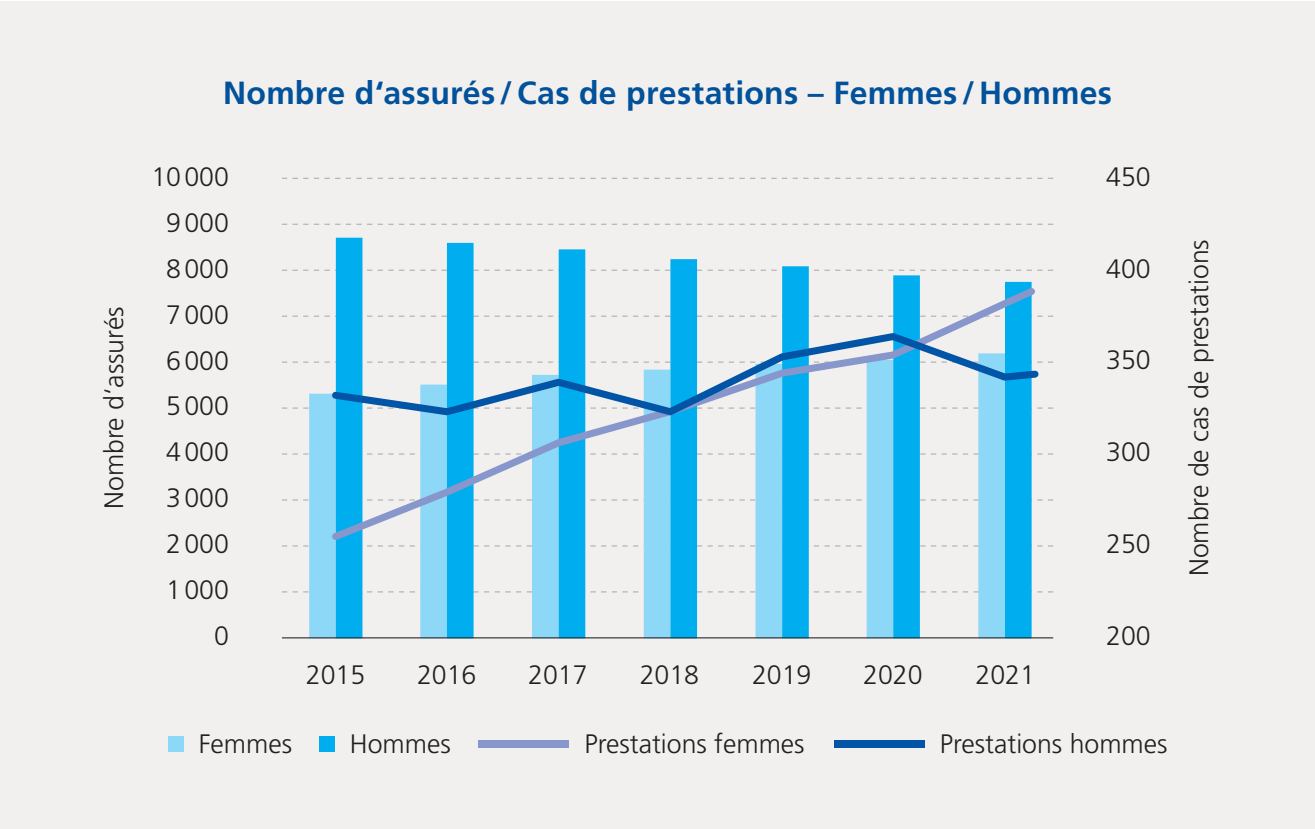

En signe de solidarité, aucune différence n'existe au niveau des cotisations entre les femmes et les hommes, ni entre les régions.

Dans la caisse d'indemnités journalières, les cotisations brutes ont augmenté de 6.0%, le bonus de santé de 4.95% et les cotisations nettes de 4.95%. Les prestations d'indemnités journalières ont crû de 3.46%. Le combined ratio s'est élevé à 95.51% dans le plan B (97.62% en 2021).

La société coopérative Caisse-Maladie des Médecins Suisses repose sur des bases financières solides

Revenus d'investissements	**+ CHF 8 865 489**
Actifs circulants	– CHF 3 320 891
Placements de capitaux	+ CHF 37 432 416
Total Actifs	**+ CHF 34 111 525**
Capitaux propres	**+ CHF 13 099 815**

Le capital de couverture est constitué dans son intégralité pour garantir les engagements à long terme, il s'élève à 667 670 000 CHF.

Ont pu être attribués :
10 000 000 CHF (6 000 000) à l'excédent destiné aux associés, 2 000 000 CHF (4 000 000) à l'excédent destiné au rééquilibrage des cotisations, 13 099 814.66 CHF (4 596 609.14) à la réserve de la société coopérative, 5 000 000 CHF ont été déposés pour la constitution d'un excédent destiné à la prévention.

Un groupe de travail constitué de membres de l'Administration et de la commission médicale se penchera sur le thème « La prévention dans le futur ».

Les questions des délégués ont trouvé les réponses appropriées et des suggestions sont prises en considération.

Jean-Daniel Schumacher met ensuite en discussion le rapport de révision de l'organe EY. Aucune discussion n'est soulevée.

L'Administration demande aux délégués d'approuver, selon le Code des obligations, a) le rapport de situation 2021 et b) les comptes annuels 2021. Le président les remet en discussion, aucune discussion n'est soulevée. Les délégués approuvent à l'unanimité le rapport de situation 2021 ainsi que les comptes annuels 2021.

Les délégués approuvent à l'unanimité la décharge aux membres de l'Administration et à la direction pour leurs activités durant l'exercice 2021.

Les délégués élisent EY en sa qualité d'organe de révision pour un mandat d'une année supplémentaire avec 33 voix pour et une abstention.

Le Dr méd. Rémy Boscacci est proposé comme nouveau membre de l'Administration. Un curriculum vitae a été joint à l'invitation envoyée aux délégués. Aucune discussion n'est soulevée. Les délégués élisent, avec 33 voix pour et une abstention, le Dr Boscacci comme nouveau membre au sein de l'Administration pour le reste de la période de mandat de 2022 jusqu'en 2025.

La parole n'est pas demandée pour le point « discussion générale ».

La 32e assemblée des délégués aura vraisemblablement lieu le 24 juin 2023 en Suisse centrale.

À la fin de l'assemblée des délégués, tous les participants se retrouvent pour un apéro en commun et un barbecue en plein air. L'occasion de profiter d'échanges gratifiants !

Administration

L'Administration s'est réunie à cinq reprises pour traiter des affaires en cours. Toutes les séances ont eu lieu dans le respect des prescriptions administratives. Un groupe de travail s'est investi dans la recherche d'un nouveau directeur. Monsieur Daniel N. Kaufmann a été élu en qualité de directeur en septembre.

La commission Audit de l'Administration a tenu cinq séances. En outre, deux séances supplémentaires ont eu lieu afin de discuter des clôtures de comptes avec le président de l'Administration et l'organe de révision. Des axes individuels de la révision ont été fixés.

La division Placements de capitaux s'est réunie pour huit séances ordinaires.

La division Droit a dû traiter un recours. Plusieurs réunions ont dû être convoquées à cet effet.

Commission médicale

Les médecins ont assumé les tâches qui leur sont imparties en leur qualité de médecins-conseils dans le cadre de leurs visites hebdomadaires au siège de la CMMS. Ils se sont notamment penchés sur des cas spéciaux et d'accompagnement au cours de douze séances.

Coup d'œil sur 2022

Spécialement pour nos associés	2022
Bonus de santé, versement	8 964 898.79
Excédent, versement	2 206 440.49
en % des cotisations brutes	25.11

Attribution pour des avantages futurs	2022
Excédent destiné aux associés	2 000 000.00

Associés	2022	2021	Variation
Membres actifs Plan B	13 912	13 931	– 19
Membres actifs Plan C	127	85	42
Membres actifs du plan A (en voie de cessation)	182	203	– 21

Caisse d'indemnités journalières	2022	2021	Variation
Cotisations des membres (net)	35 518 417.89	35 246 131.05	272 286.84
Bonus pour années sans sinistres	8 964 898.79	8 966 637.80	– 1 739.01
Prestations d'indemnités journalières	32 290 159.20	30 645 115.00	1 645 044.20

Finances	2022	2021	Variation
Actif circulant	185 950 991.93	180 934 397.82	5 016 594.11
Actif immobilisé	646 320 884.28	658 372 751.09	– 12 051 866.81
Attribution aux capitaux de couverture	16 184 000.00	– 2 399 000.00	18 583 000.00
Capitaux de couverture pour les prestations futures éventuelles	683 854 000.00	667 670 000.00	16 184 000.00

Solde des comptes – spécialement pour nos associés :

	2022	2021	Variation
Excédent destiné aux associés	**20 892 807.95**	**21 099 248.44**	**– 206 440.49**
Excédent destiné à la prévention	**5 000 000.00**	**5 000 000.00**	**0.00**
Total destiné aux associés	**25 892 807.95**	**26 099 248.44**	**– 206 440.49**

L'excédent destiné au rééquilibrage des cotisations a été dissout pour être attribué au capital de couverture. Ce faisant, les droits d'expectative nécessaire à la couverture sont constitués dans leur intégralité.

Nos associés sont au cœur de nos préoccupations

	2022	2021
Associés	14 221	14 219
Femmes	45.15 %	43.77 %
Hommes	54.85 %	56.23 %

Répartition selon les professions	Nombre	Nombre
Médecins	11 653	11 626
Dentistes	1 807	1 824
Vétérinaires	687	698
Chiropraticiens	74	71

Mutations

Nouveaux membres	2022	2021
Médecins	622	596
Dentistes	60	50
Vétérinaires	19	26
Chiropraticiens	3	2
Total	704	674

Médecins avec cabinet	469	456
Médecins employés	171	165
Étudiants	64	53
Total	704	674

	2022	2021
Augmentation des indemnités journalières	257	264
Diminution des indemnités journalières	177	161

Sorties	2022	2021
Décès	32	37
Sorties, atteinte de l'âge limite	670	670

Bon nombre de nos associés apprécient de pouvoir contacter régulièrement nos mandataires. La suppression des restrictions liées à l'épidémie de Covid permet un retour à une vie presque normale, les entretiens peuvent de nouveau avoir lieu dans le cadre d'un dialogue face-à-face. Le nombre des sorties parmi les baby-boomers des années 1957–1962 est resté identique : 460 (460 en 2021).

Plan de prestation B

Produit	Effectif	Age moyen à l'entrée
Indemnité journalière de base	12 066	42.05
Indemnité journalière complémentaire	1 293	42.52
Indemnité journalière d'invalidité	10 404	37.94
Indemnité de décès	501	43.00

L'âge moyen des membres assurés pour l'indemnité journalière d'invalidité était de 48.90 ans (48.84) et celui des nouveaux membres entrés durant l'exercice sous revue de 37.94 ans (38.60).

Plan de prestation C

42 nouveaux membres ont adhéré au nouveau plan C introduit en 2020 et conçu spécialement pour les médecins employés, comme complément aux prévoyances d'entreprise. L'âge moyen des membres, tous produits ensemble, reste proche de 40 ans.

Plan de prestation A (en voie de cessation)

Caisse	Effectif
Caisse-maladie de base	128
Caisse-accident de base	125
Caisse de décès	179

Bonus de santé

Le bonus de santé est resté au niveau élevé de l'exercice précédent pour atteindre un montant total de 8 964 898.79 CHF (8 966 637.80) en 2022.

Cotisations et prestations d'indemnités journalières

Cotisations des membres	2021	2020	Variation
Plan de prestation B (brut)	44 230 321.46	43 993 786.79	+ 236 534.67
Plan de prestation C (brut)	170 393.44	125 384.44	+ 45 009.00
Plan de prestation A (brut)	82 601.78	93 597.62	– 10 995.84
Total plans A, B et C	44 483 316.68	44 212 768.85	+ 270 547.83

Prestations d'indemnités journalières	2021	2020	Variation
Plan de prestation B	31 829 564.20	30 133 435.00	+ 1 696 129.20
Plan de prestation C	16 275.00	0.00	+ 16 275.00
Plan de prestation A	444 320.00	511 680.00	– 67 360.00
Total plans A, B et C	32 290 159.20	30 645 115.00	+ 1 645 044.20

Pour toutes les questions relatives aux prestations d'indemnités journalières : Fabienne Walliser, Gabriela Braun, Martina Güdel et Maria Cariddi

Caisse Total	2022	2021	Variation
Cotisations nettes versées	35 518 417.89	35 246 131.05	+ 272 286.84
Prestations fournies	32 290 159.20	30 645 115.00	+ 1 645 044.20
Taux de sinistres**	90.91 %	86.95 %	
Taux de frais***	9.52 %	10.14 %	

Plan de prestations B	2022	2021	Variation
Cotisations nettes	35 289 134.81	35 050 367.42	+ 238 767.39
Prestations versées	31 829 564.20	30 133 435.00	+ 1 696 129.20
– Indemnité journalière de base	21 017 005.30	19 606 972.50	+ 1 410 032.80
– Indemnité journalière complém.	823 904.90	639 487.50	+ 184 417.40
– Indemnité journalière d'invalidité [1)]	9 988 654.00	9 880 475.00	+ 108 179.00
– Indemnité de décès	0.00	6 500.00	– 6 500.00
Taux de sinistres**	90.20 %	85.97 %	
Taux de frais***	8.96 %	9.54 %	
Combined Ratio*	99.16 %	95.51 %	

[1)] Sont incluses dans les capitaux de couverture les provisions requises constituées pour couvrir les nouveaux cas d'invalidité – elles ont été calculées conformément au système de répartition des capitaux de couverture.

* Combined Ratio = taux de sinistres + taux de frais

** Taux de sinistres = prestations en % des cotisations nettes

*** Frais totaux de l'exploitation directe des indemnités journalières

Plan de prestations C	2022	2021	Variation
Cotisations nettes	164 489.85	122 104.20	+ 42 385.65
Prestations versées	16 275.00	0.00	+ 16 275.00

Des prestations pour indemnités journalières de base en cas de maladie et en cas d'accident ont dû être fournies pour la première fois en 2022 dans le nouveau plan de prestations C.

Plan de prestations A (en voie de cessation)	2022	2021	Variation
Cotisations nettes versées	64 793.23	73 659.43	– 8 866.20
Prestations fournies	444 320.00	511 680.00	– 67 360.00

Un fonds spécial est à disposition pour les cas exceptionnellement graves, duquel des prestations extraordinaires peuvent être octroyées.

Effectif des associés, plans B et C

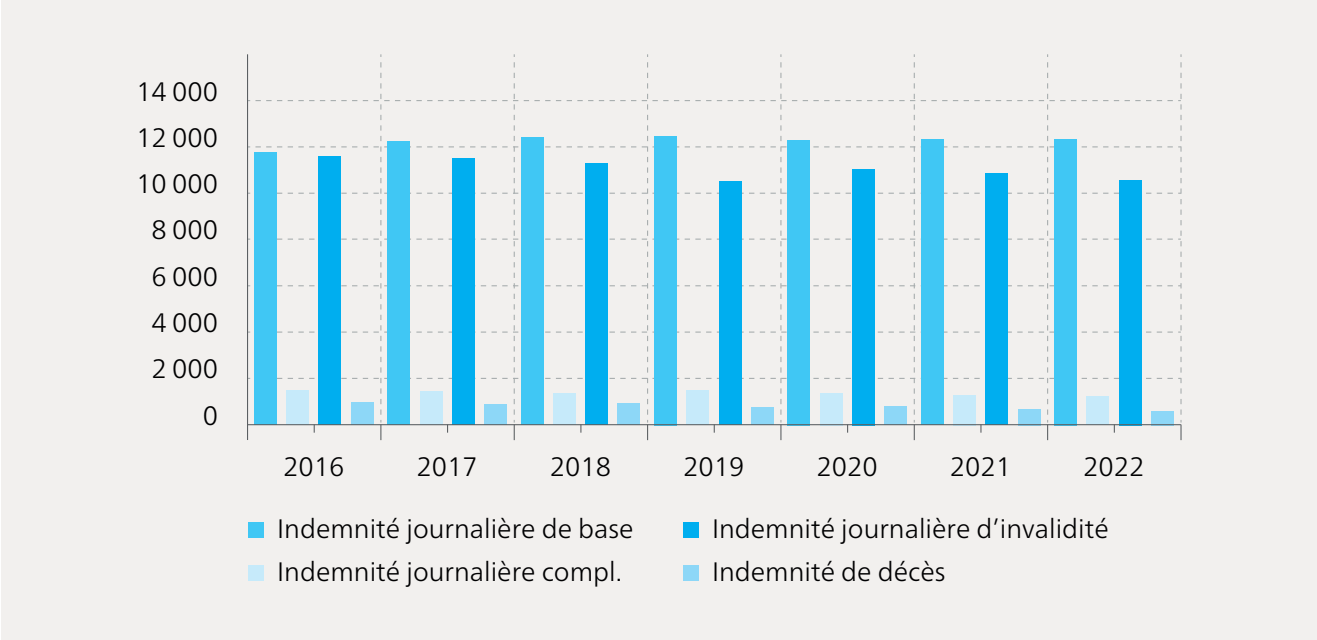

Développement des cotisations (montant net) et indemnités journalières (en CHF 1000), plans A, B et C

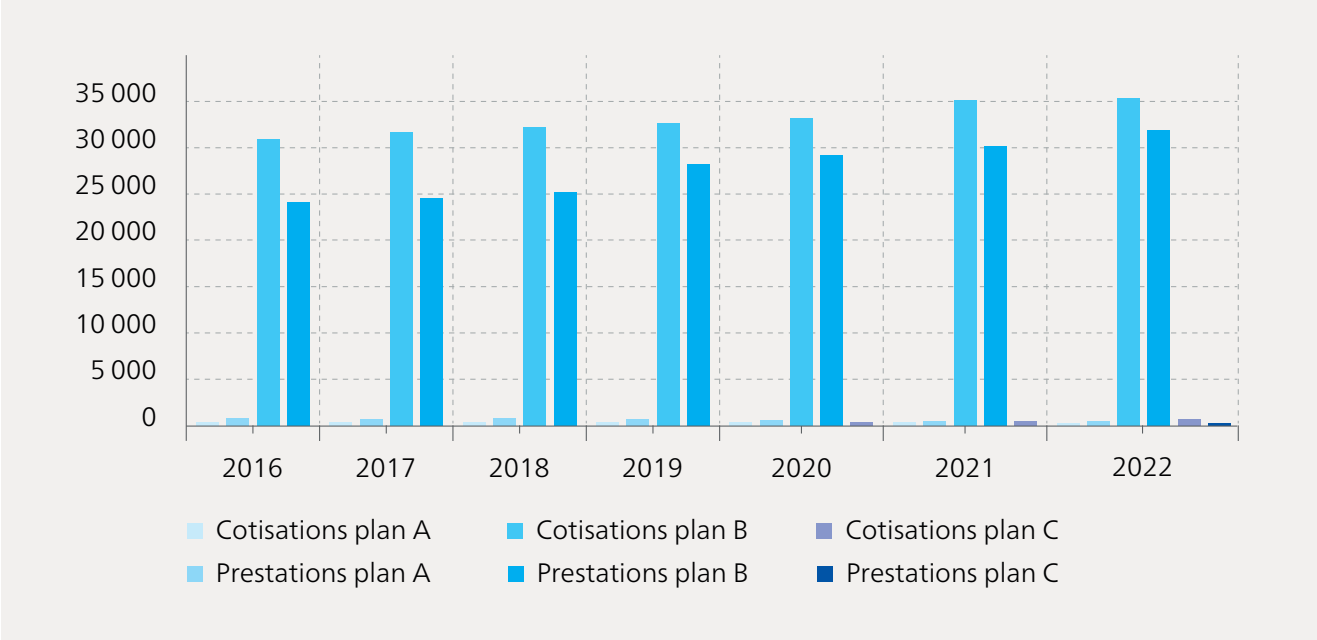

Contrats collectifs pour les frais de maladie (LCA)

Les contrats des assurances complémentaires conclus avec des caisses d'assurance maladie reconnues sont spécialement conçus pour les médecins et les membres de leur famille. Ils affichent un rapport attractif prix / prestations pour l'exercice sous revue. Les offres complémentaires, les prestations ainsi que les services complets individuels de conseil et de soutien de notre société coopérative sont très appréciés. Les membres de la famille de nos associés peuvent également bénéficier de ces prestations.

Nous sommes vos interlocuteurs pour toute question relative à la caisse maladie : André Frischknecht, Nicolas Züllig, Salvatore Russo, Antonella Dede Joos, Sara Pierazzoli, Samantha Piana et Karina Aggeler

Rapport de situation 2022

But principal des affaires

Dans le cadre d'une entraide solidaire, notre Société coopérative a pour but de verser des indemnités journalières en cas d'incapacité de gain pour cause de maladie ou d'accident ainsi que des indemnités de décès aux cercles de personnes, tel que stipulé dans les statuts. La CMMS étudie continuellement l'évolution du marché et procède à de nouvelles appréciations. Si cela s'avère nécessaire, elle prend les mesures qui s'imposent.

Réalisation d'une évaluation des risques

Lors de deux séances par année, l'Administration analyse les risques de la coopérative.

Activités de recherche et de développement

Notre Société coopérative n'a mené aucun projet de recherche ou de développement durant l'année sous rapport.

Situation en matière d'effectifs et de mandats

La distribution de produits en cas de perte de gain s'adresse aux médecins indépendants, aux médecins employés dont les prestations assurées ne sont pas entièrement couvertes par l'employeur, ainsi qu'aux étudiants en médecine. La Caisse-Maladie des Médecins Suisses est en concurrence avec tous les autres prestataires. Grâce à un excellent rapport prix/prestations, elle enregistre de nouvelles adhésions et des demandes d'augmentation. Elle combat le vieillissement de ses membres par le biais de son point fort de vente « Jeunes Médecins ». L'effectif se situe dans la moyenne du marché.

Perspectives d'avenir

Aujourd'hui comme hier, il existe un fort besoin de s'assurer contre le risque d'incapacité de gain. Afin de maintenir sa solide position dans ce secteur, la CMMS observe en permanence l'évolution de l'environnement du marché. Grâce à sa situation financière saine, elle est en mesure de mettre les mesures éventuelles requises rapidement en œuvre.

La couverture intégrale des capitaux de couverture nécessaires est garantie par l'actif immobilisé et la liquidité élevée.

Évolution des placements et des liquidités en banque / Évolution des capitaux de couverture nécessaires (en mio. CHF)

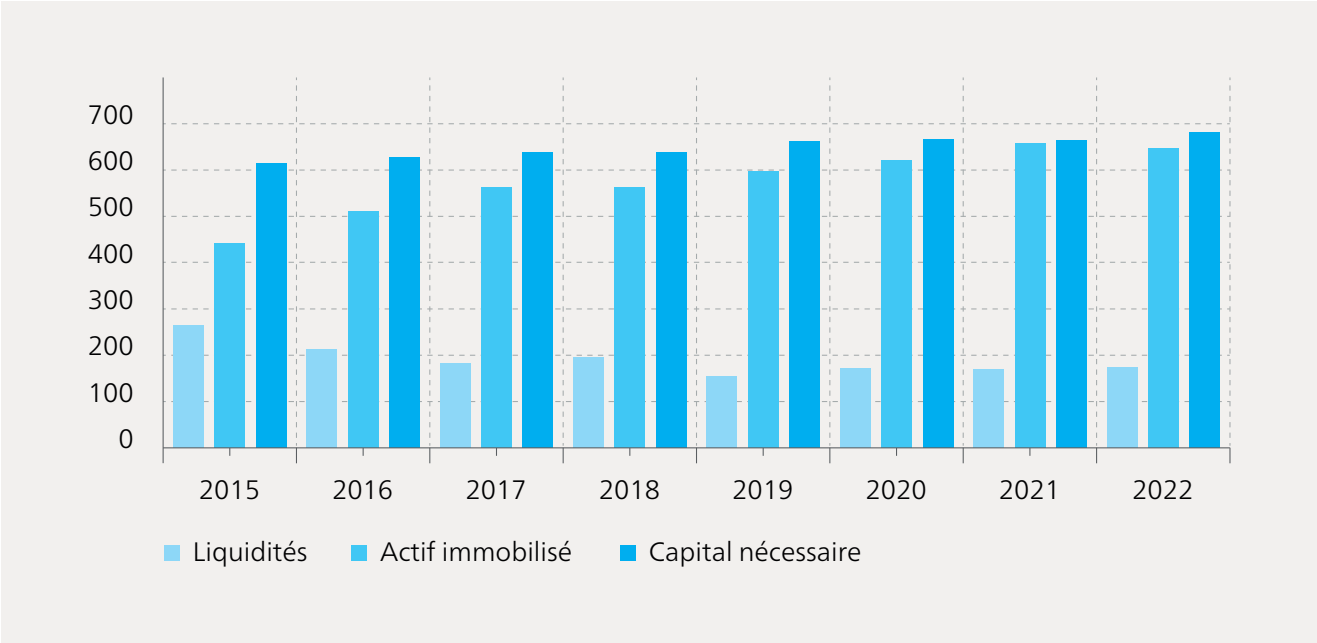

Informations complémentaires aux comptes annuels 2022

Des dépôts de titres peuvent être mis en gage si nécessaire auprès de la Banque cantonale de St-Gall SA et d'UBS SA afin de garantir d'éventuelles limites de crédit jusqu'à concurrence de 13 500 000 CHF. Pendant l'exercice 2022 également, aucun crédit n'a été sollicité.

Bilan au 31 décembre 2022

Comptes annuels

ACTIFS

	31.12.2022	31.12.2021
Actif circulant		
Trésorerie	184 626 965.43	179 627 971.77
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	51 087.65	36 371.50
Autres créances à court terme	877 695.47	1 029 374.54
Actifs de régularisation	395 243.38	240 680.01
Total Actif circulant	**185 950 991.93**	**180 934 397.82**
en % du total du bilan	22.30 %	21.60 %
Actif immobilisé		
Immobilisations financières		
Obligations		
Obligations Suisse CHF	137 683 943.17	138 576 058.41
Obligations Étranger CHF	75 929 040.83	88 615 200.38
Actions		
Actions Suisse	39 615 779.30	34 106 068.75
Fonds de placement		
Biens immobiliers Suisse	26 814 719.24	28 040 759.39
Biens immobiliers Étranger	62 030 743.47	69 999 999.80
Actions Suisse	16 164 012.45	18 595 050.01
Actions Étranger	92 867 480.52	85 493 752.63
Hedge Funds	30 589 079.69	38 948 902.39
Insurance Linked Securities	33 708 114.73	20 061 800.00
Participations	31 920.00	31 920.00
Immobilisations corporelles		
Biens immobiliers	130 804 650.88	135 767 439.33
Autres immobilisations corporelles	57 800.00	96 400.00
Immobilisations incorporelles	23 600.00	39 400.00
Total Actif immobilisé	**646 320 884.28**	**658 372 751.09**
en % du total du bilan	77.70 %	78.40 %
TOTAL ACTIFS	**832 271 876.21**	**839 307 148.91**

PASSIFS

	31.12.2022	31.12.2021
Capitaux étrangers à court terme		
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services		
Bénéficiaires d'indemnités journalières	3 069 149.55	2 721 848.65
Biens des associés	54 647.94	42 314.60
Autres dettes à court terme		
Tiers et parties liées	879 540.73	1 662 407.09
Passifs de régularisation	20 292 784.05	23 257 875.90
Total capitaux étrangers à court terme	**24 296 122.27**	**27 684 446.24**
en % du total du bilan	2.90 %	3.30 %
Capitaux étrangers à long terme		
Autres dettes à long terme	51 600.00	51 600.00
Provisions		
Capitaux de couverture	683 854 000.00	667 670 000.00
Excédent destiné aux associés	20 892 807.95	21 099 248.44
Excédent destiné au rééquilibrage des cotisations	0.00	13 600 000.00
Excédent destiné pour la prévention	5 000 000.00	5 000 000.00
Provisions pour renouvellement de biens immobiliers	0.00	3 200 000.00
Provisions pour sinistres	0.00	2 100 000.00
Autres provisions	553 930.55	2 619 862.00
Total capitaux étrangers à long terme	**710 352 338.50**	**715 340 710.44**
en % du total du bilan	85.40 %	85.20 %
Total capitaux étrangers	**734 648 460.77**	**743 025 156.68**
en % du total du bilan	88.30 %	88.50 %
Capitaux propres		
Réserve de la Société coopérative	95 123 415.44	93 781 992.23
Fonds destiné aux cas extrêmes	2 500 000.00	2 500 000.00
Total capitaux propres	**97 623 415.44**	**96 281 992.23**
en % du total du bilan	11.70 %	11.50 %
TOTAL PASSIFS	**832 271 876.21**	**839 307 148.91**

Compte de résultats 2022

Comptes annuels

		2022		2021
Caisse d'indemnité journalière		**3 228 258.69**		**4 601 016.05**
Cotisations (montant net)		35 518 417.89		35 246 131.05
plan A	64 793.23		73 659.43	
plan B	35 289 134.81		35 050 367.42	
plan C	164 489.85		122 104.20	
Prestations		32 290 159.20		30 645 115.00
plan A	444 320.00		511 680.00	
plan B	31 829 564.20		30 133 435.00	
plan C	16 275.00		0.00	

Produits des placements de capitaux	**50 247 828.46**	**46 654 002.12**
Loyers	9 109 277.08	9 400 606.92
Produits de la vente de biens immobiliers	9 266 359.90	2 117 668.50
Produits des titres	11 837 857.07	11 858 705.20
Bénéfice résultant de la vente de titres	15 671 427.27	22 775 762.82
Autres produits résultant des placements de capitaux	4 362 907.14	501 258.68

Charges pour les placements de capitaux	**48 664 465.13**	**12 195 111.88**
Pertes résultant des ventes de titres	574 882.33	12 296.33
Amortissements/provisions biens immobiliers	1 700 600.00	2 067 400.00
Autres charges résultant des placements de capitaux	46 388 982.80	10 115 415.55

Attribution aux capitaux de couverture	**16 184 000.00**	**– 2 399 000.00**

Produits d'activités d'intermédiation	**1 552 685.05**	**1 904 825.35**
Charges d'activités d'intermédiation	**268 049.00**	**266 333.05**

Résultat brut	– 10 087 741.93	43 097 398.59

	2022	2021
Charges de personnel	3 322 532.50	[1] 4 911 662.80
Autres charges d'exploitation	2 121 643.11	2 022 402.73
Résultat d'exploitation avant impôts et amortissements	– 15 531 917.54	36 163 333.06
Amortissements et corrections de valeur sur les autres immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles	54 400.00	90 473.55
Produit exceptionnel	5 750 000.00	0.00
Résultat d'exploitation avant impôts	– 9 836 317.54	36 072 859.51
Attribution à l'excédent destiné aux associés	2 000 000.00	10 000 000.00
Attribution à l'excédent destiné au rééquilibrage des cotisations	– 13 600 000.00	2 000 000.00
Attribution à l'excédent pour la prévention	0.00	5 000 000.00
Résultat de l'exercice avant impôts	1 763 682.46	19 072 859.51
Impôts directs	422 259.25	5 973 044.85
Bénéfice de l'exercice	**1 341 423.21**	**13 099 814.66**

[1] y compris les réserves patronales fiscalement déductibles.

Flux de trésorerie 2022

Comptes annuels

	2022	2021
Bénéfice de l'exercice	1 341 423.21	13 099 814.66
Amortissements et corrections de valeur sur les immobilisations	255 000.00	2 957 873.55
Bénéfices resultant de la vente de bien immobiliers	– 9 039 606.20	– 2 195 793.40
Bénéfices résultant de la vente de titres	– 15 096 544.94	– 22 763 466.48
Pertes de titres non réalisées	40 695 617.37	5 076 768.27
Variation créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	– 14 716.15	– 1 518.90
Variation autres créances à court terme	151 679.07	502 162.66
Variation actifs de régularisation	– 154 563.37	155 884.04
Variation dettes résultant de la vente de biens et de prestations de services	359 634.24	– 186 199.80
Variation autres dettes à court terme	– 782 866.36	1 014 163.81
Variation passifs de régularisation	– 2 965 091.85	9 612 008.39
Variation provisions	– 4 988 371.94	10 571 738.01
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	**9 761 593.08**	**17 843 434.81**
Investissements immobilisations financières	– 89 111 734.43	– 82 250 567.48
Désinvestissements immobilisations financières	72 047 340.36	57 444 657.19
Investissements biens immobiliers	– 16 082 205.35	– 283 114.25
Désinvestissements biens immobiliers	28 384 000.00	4 600 000.00
Investissements autres immobilisations corporelles	0.00	– 18 773.55
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	**– 4 762 599.42**	**– 20 507 798.09**
Variation du fonds de trésorerie net	**4 998 993.66**	**– 2 664 363.28**
VARIATION DU FONDS DE TRÉSORERIE NET		
au 1er janvier	179 627 971.77	182 292 335.05
au 31 décembre	184 626 965.43	179 627 971.77
Variation du fonds de trésorerie net	**4 998 993.66**	**– 2 664 363.28**

Extrait de notre publicité actuelle

Principes de la présentation des comptes

La Société coopérative Caisse-Maladie des Médecins Suisses (CMMS) établit les comptes conformément aux dispositions relatives à la comptabilité commerciale du droit des obligations suisse (art. 957–962 CO).

Principes d'évaluation

Conversion des monnaies étrangères

La Caisse-Maladie des Médecins Suisses (CMMS) établit les comptes annuels en francs suisses. Le montant des charges et des produits en monnaies étrangères est converti en CHF au cours du change en vigueur à la date de la transaction. Les postes du bilan libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours du change du jour de la date du bilan. Les principaux cours utilisés sont :

Monnaies étrangères	31.12.2022	31.12.2021
1 EUR	0.9883	1.0328
1 USD	0.9252	0.9119

Trésorerie

Les liquidités comprennent les avoirs en caisse, les avoirs postaux et les avoirs bancaires. Elles figurent au bilan à leur valeur nominale.
Des promesses de paiement irrévocables de l'ordre de 25 367 000 CHF ont été émises par la Banque Cantonale de St-Gall pour les biens immobiliers en construction à Aarburg AG et Zizers GR. Ce montant ne peut être rendu disponible et utilisé que pour ces deux projets.

Actifs de régularisation

L'évaluation s'effectue à leur valeur nominale. Les postes des actifs de régularisation comprennent les charges payées d'avance, les intérêts courus des placements financiers, la délimitation temporelle et matérielle des différents postes de charges et de produits.

Obligations

Les obligations sont inscrites à hauteur de leur valeur d'acquisition ou à une valeur de marché inférieure.

Actions

Les actions sont inscrites à hauteur de leur valeur d'acquisition ou à une valeur de marché inférieure.

Fonds de placement

Les fonds de placement sont inscrits à hauteur de leur valeur d'acquisition ou à une valeur de marché inférieure.

Participations

Il s'agit de la part d'actions détenues par la Caisse-Maladie des Médecins Suisses dans la Parkgarage Oberer Graben SA (62%). Les actions figurent à hauteur de leur valeur nominale.

Biens immobiliers

Les biens immobiliers sont portés individuellement au bilan conformément aux coûts d'investissement après déduction des amortissements. Si l'estimation de la valeur d'un bien immobilier s'avère inférieure à sa valeur comptable, l'écart sera corrigé.

Immobilisations corporelles, immobilisations incorporelles et amortissements

Les immobilisations corporelles acquises et les immobilisations incorporelles, tels que les logiciels informatiques, sont portées à l'actif à partir d'une valeur globale de 10 000 CHF s'ils fournissent une utilité mesurable sur plusieurs années. Elles sont amorties de manière linéaire sur la valeur d'acquisition. L'actualité de la valeur est contrôlée chaque année et, si nécessaire, il est procédé à des amortissements supplémentaires comptabilisés à la charge du compte de résultat.

Position	Durée d'utilisation	Taux d'amortissement
Biens immobiliers		1.5 %
Equipements et installations	2.5–5 ans	20–40 %
Véhicules	2.5–4 ans	25–40 %
Installations informatiques	2–5 ans	20–50 %
Immobilisations incorporelles	2–3 ans	33–50 %

Passifs de régularisation

Les passifs de régularisation contiennent les revenus déjà encaissés qui concernent le nouvel exercice ainsi que les factures non encore reçues pour l'exercice en cours. La valorisation se fait à la valeur nominale, resp. selon la meilleure estimation possible.

Impôts

Les impôts courants sur le capital et les bénéfices (y c. l'impôt sur les gains immobiliers) sont comptabilisés dans le compte de résultat. Les engagements fiscaux à court terme sont compris dans les comptes de régularisation passifs.

Provisions

Capital de couverture

Les capitaux de couverture nécessaires ont été recalculés à la fin de l'exercice financier par un actuaire indépendant de Libera SA, Zurich.
Le calcul du capital de couverture nécessaire repose sur les principes suivants :

- Bases techniques AVS VIIbis (plan A)
- Bases techniques LPP 2015, table périodique 2018, avec adaptation des probabilités d'invalidité et de décès (plan B et C)
- Pour les membres actifs des plans B et C, le capital de couverture se calcule selon le système de répartition des capitaux de couverture, selon l'analyse de risque de Libera
- Taux d'intérêt technique : 1.25 % (année précédente 1.25 %)
- Sexe des membres
- Réserve de longévité
- Calcul d'une provision IBNR (IBNR = Initiated but not reported) = pour les cas de droit aux prestations existants, mais pas encore annoncés

Excédent destiné aux associés

Une part d'un excédent annuel qui serait disponible, après que l'on ait tenu compte des opérations nécessaires à effectuer, pourra être utilisée aux fins d'une réduction en pourcentage des cotisations des associés.

Excédent destiné au rééquilibrage des cotisations

L'excédent destiné au rééquilibrage des cotisations a été dissout en faveur du capital de couverture.

Excédent pour la prévention

Afin de réduire sur le long terme les risques de maladie ou d'accident, et d'assurer, également à long terme, le bien-être de nos coopératrices et coopérateurs, un groupe de travail, composé de médecins membres de notre administration et de la commission médicale, élabore des offres pratiques destinées à faciliter leur quotidien et à améliorer leur qualité de vie.

L'évolution des comptes d'excédents apparaît dans le tableau ci-dessous.

Excédents (CO)

CHF	Pour les associés	Pour le rééquilibrage des cotisations	Pour la prévention	Total
Valeur comptable au 31.12.2020	**16 628 372**	**11 600 000**	**0**	**28 228 372**
Constitution	10 000 000	2 000 000	5 000 000	17 000 000
Affectation	5 529 124	0	0	5 529 124
Valeur comptable au 31.12.2021	**21 099 248**	**13 600 000**	**5 000 000**	**39 699 248**
Constitution	2 000 000	0	0	2 000 000
Affectation	2 206 440	13 600 000	0	15 806 440
Valeur comptable au 31.12.2022	**20 892 808**	**0**	**5 000 000**	**25 892 808**

Autres informations

Dissolution nette des réserves latentes

Dans l'année sous revue, des réserves latentes de l'ordre de 20 930 000 CHF (année précédente : 0) ont été dissoutes, de ce montant ont été dissoutes des provisions d'un total de 5 750 000 CHF par le biais des produits extraordinaires (année précédente : 0).

Données sur les emplois à plein temps en moyenne annuelle

Le nombre des emplois à plein temps s'élevait en moyenne annuelle à 18.1 (18.0) durant l'exercice sous revue.

Honoraires des prestations de révision et autres prestations

Les honoraires pour les prestations en matière de révision étaient de 72 000 CHF (72 000).
Les honoraires pour les prestations fiscales se montaient à 32 500 CHF (14 700).

Comptes annuels établis selon une norme comptable reconnue (art. 962 CO)

Les comptes annuels sont établis selon la norme comptable reconnue (art. 962 CO), contrôlés par l'organe de révision, présentés à l'assemblée des délégués en sa qualité d'organe suprême de la Société coopérative et publiés dans le rapport de gestion. Des comptes annuels sont également établis conformément au référentiel Swiss GAAP FER, contrôlés par l'organe de révision, et peuvent, sur requête, être consultés par l'assemblée des délégués. Il est renoncé à une publication dans le rapport de gestion.

Capitaux propres

Les excédents de résultat sont comptabilisés dans la réserve de la société coopérative à raison de 1 341 423.21 CHF (13 099 814.66). Additionnés au fonds destiné à soulager les cas extrêmes qui se monte à 2 500 000 CHF, les capitaux propres s'élèvent à 97 623 415.44 CHF (96 281 992.23).

Caisses d'indemnités journalières

Dans le plan B, les cotisations nettes versées par les associés ont progressé à 238 767.39 CHF (1 979 350.74).

Un montant net de 164 489.85 CHF (122 104.20) a été versé dans le nouveau Plan C complémentaire.

Le bonus, pratiquement inchangé, se maintient au niveau élevé de CHF -1 739.01 (469 802.18), pour atteindre un total CHF 8 964 898.79 (8 966 637.80). Les prestations d'indemnités journalières ont augmenté de CHF 1 645 044.20 (963 800.00).

Dans le plan A, qui arrive à échéance, les cotisations nettes ont reculé à 64 793.23 CHF (73 659.43) tout comme les prestations d'indemnités journalières à 444 320.00 CHF (511 680.00).

La marge de contribution issue de l'activité de base – à savoir les cotisations après déduction des prestations – s'est avérée réjouissante malgré les versements nettement plus élevés. Au total, 90.91 % (86.95 %) des cotisations nettes perçues ont été versés à titre de prestations.

Compte biens immobiliers

Les biens immobiliers sont portés individuellement au bilan, au maximum à leur valeur d'acquisition, après déduction des coûts d'investissements. Les valeurs des gages immobiliers sont détenues en propre et ne sont déposées nulle part. Nous avons vendu les biens immobiliers d'Ittingen BE et de Menziken AG en 2022. Les immeubles de Aarburg AG, Zizers GR et Oberuzwil SG sont en construction, ceux d'Oberuzwil en remplacement d'immeubles déjà existants. Les phases de planification et de réalisation des installations photovoltaïques sont en cours et les premières seront mises en service en 2023.

	2022	2021
Loyers	9 109 277	9 400 606
Maintenance et administration	2 786 825	3 369 267
Produit net	6 322 452	6 031 339
Rendement brut %	7.30 %	6.92 %

Nous avons investi dans des fonds immobiliers en Suisse romande.

Chantier de la nouvelle construction à Oberuzwil SG

Produits des titres et des revenus des biens immobiliers

Les produits des titres sont composés des intérêts obligataires à hauteur de 3 212 088.70 CHF (3 472 651.71), celui des dividendes provenant des actions et des rendements provenant des fonds de placements ont atteint un montant total de 8 625 768.37 CHF (8 386 053.49).

Les résultats réalisés sur les placements à taux fixe, les obligations et les loyers contribuent à garantir la liquidité nécessaire aux versements mensuels des indemnités journalières et la constitution du capital de couverture actuariel requis.

Nous avons maintenu en 2022 notre stratégie durable et éprouvée en matière de placement « la sécurité prime sur le rendement ».

Charges d'exploitation

Les coûts internes ont pu être maintenus à un faible niveau.

Autres produits et charges résultant des placements de capitaux

Les corrections de valeur nécessaires ont été effectuées afin que les titres soient portés au bilan au prix coûtant – ou au maximum à leur valeur boursière – et que les biens immobiliers soient portés au maximum à leur valeur fiscale. En raison de l'évolution négative des marchés financiers, des amortissements de l'ordre de 40 695 617.37 CHF (5 076 768.27) ont dû être effectués en 2022.

En raison de modifications au niveau du portefeuille obligataire, il y a eu lieu d'inscrire des corrections de valeur.

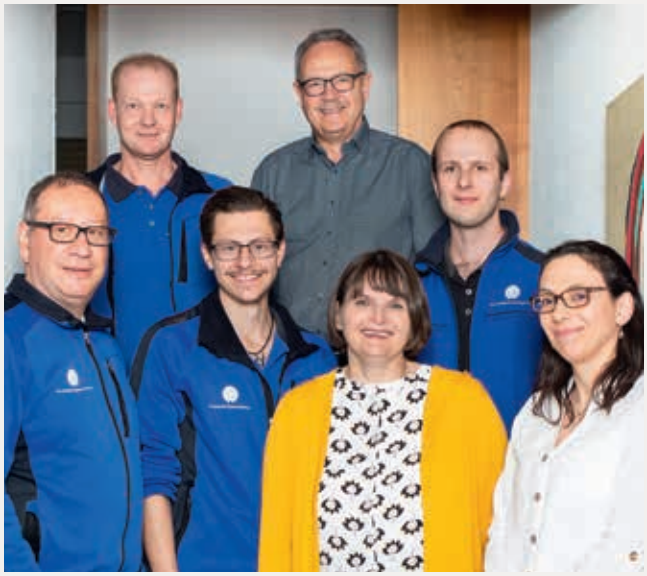

Notre équipe des spécialistes de l'immobilier : Sacha Neff, Markus Straub, Juan-Alberto Lopez, Tiziano Studer, Johannes Rüesch, Jacqueline Willi, Besire Orllati

Extrait de notre publicité actuelle

Ernst & Young SA
St. Leonhard-Strasse 76
Case postale
CH-9001 Saint-Gall

Téléphone: +41 58 286 20 20
Téléfax: +41 58 286 30 04
www.ey.com/ch

A l'Assemblée des délégués de
la Société coopérative Caisse-Maladie des Médecins Suisses,
Saint-Gall

Saint-Gall, le 30 mars 2023

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit
Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société coopérative Caisse-Maladie des Médecins Suisses (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit
Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'administration relatives aux comptes annuels
L'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, l'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si l'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels
Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 906 CO en liaison avec l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions de l'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Iwan Zimmermann
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Luca Pieli
(Qualified
Signature)

Expert-réviseur agréé

Annexe
- Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau des flux de trésorerie et annexe)

Liste des délégués 2021 – 2024

Circonscription électorale 1 | GE / JU / NE / VD / VS — Sièges | 11

Dr méd. **ALBRECHT GUBLER Marie-Odile**	8, chemin des Pinsons	1805 Jongny
Dr méd. **DA COSTA FERREIRA Alexandre**	Chemin de l'Aubépine 6A	1196 Gland
Dr méd. **GARTENMANN Christian**	Rue du Centre	2525 Le Landeron
Dr méd. **GEORGE François**	Rue de Saint-Jean 88	1201 Genève
Dr méd. **HAGMANN Michael**	Chemin Pré-de-la-Tour 12	1009 Pully
Dr méd. **KREMSER Roswitha**	Chantevent 40	3960 Sierre
Dr méd. **LEHKY HAGEN Monique**	Englisch-Gruss-Strasse 1	3902 Glis
Dr méd. **MUNOZ Carlos-Fernando**	Chemin des Vauches 7	2900 Porrentruy
Dr méd. **PARIS Valérie**	Route d'Aire-la-Ville 30	1233 Bernex
Dr méd. **PRUÈS-LATOUR Valérie**	Rue de Genève 97-99	1225 Thônex
Dr méd. **SCHWOERER Joan**	Rue du Jura 16	1196 Gland

Circonscription électorale 2 | AG / BL / BS / SO — Sièges | 6

Dr. med. **KLAR Joachim**	Gheidstrasse 2	4612 Wangen b. Olten
Dr. med. **MISTELI Reto**	Hardstrasse 3	4455 Zunzgen
Dr. med. **REISTEN Oliver**	Baslerstrasse 150	4600 Olten
Dr. med. **STEINER Andreas**	Frobenstrasse 50	4053 Basel
PD Dr. med. **TEMPLETON Arnoud**	Kleinriehenstrasse 30	4058 Basel
Dr. med. **ZUTTER Andreas**	Spitalstrasse 33	4056 Basel

Circonscription électorale 3 | AI / AR / GL / GR / SG / TG (FL) — Sièges | 5

Dr. med. **BUESS Martin**	Alte Strasse 31	7430 Thusis
Dr. med. **CLERC Thomas**	Bahnhofstrasse 2	8355 Aadorf
Dr. med. **FEHR Fabian**	Dorfstrasse 17	9413 Oberegg
Dr. med. **HETTICH Adelheid**	Rohrgartenstrasse 56	9642 Ebnat-Kappel
Dr. med. **SIBALIC Vladimir**	Parkstrasse 16	9000 St. Gallen

Circonscription électorale 4 | BE / FR — Sièges | 6

Dr méd. **BÉGUIN Pierre**	Rue Johann-Verresius 18	2502 Biel/Bienne
Dr. med. **BUATSI REBER Janet**	Militärstrasse 54	3014 Bern
Dr. med. **EGGENBERGER Peter**	Rue Marcello 9	1700 Fribourg
Dr. med. **GROB-BLUM Philipp**	Oberlandstrasse 9	3700 Spiez
Dr méd. **MICHEL Jean-Marie**	Chemin des Pommiers 5	1700 Fribourg

Circonscription électorale 5 | LU / NW / OW / SZ / TI / ZG / UR — Sièges | 5

Dr. med. **BRAGA Andrea Vincenzo**	Rosendornberggasse 13	A-2372 Giesshübl
Dr. med. **BUCHER Hansjörg**	Titliszentrum 5	6390 Engelberg
Dr. med. **ERBA Danilo**	Via Campi Maggiori 44	6654 Cavigliano
Dr. med. **FREI Seraina Cathrin**	Viktoriastrasse 21	3013 Bern
Dr. med. **STUDER Thomas**	Bahnhofstrasse 4	6170 Schüpfheim

Circonscription électorale 6 | SH / ZH — Sièges | 8

prakt. med. **DIENER Olivier**	Eulacherstrasse 8	8408 Winterthur
Dr. med. **HOFMÄNNER Daniel**	Rämistrasse 100	8091 Zürich
Dr. med. **KHANNA Sajiv**	Rosenstrasse 2	8400 Winterthur
Dr. med. **KUROPKAT Christiane**	Einsiedlerstrasse 203	8810 Horgen
cand. med. **SCHÄFER Johannes**	Pilatusstrasse 28	8200 Schaffhausen
Dr. med. **SCHALCHER Christoph**	Tumigerstrasse 49	8606 Greifensee
Dr. med. **SCHERR Patrick**	Unterer Graben 35	8400 Winterthur
Dr. med. **SEHMSDORF Ute**	Asylstrasse 81	8032 Zürich

Circonscription électorale 7 | Dentistes — Sièges | 8

Dr. med. dent. **BANGERT Rainer A.**	Baslerstrasse 30	4600 Olten
Dr. med. dent. **BANNWART Frank**	Poststrasse 11	9000 St. Gallen
Dr. med. dent. **BERTSCHINGER Marco**	Oberer Graben 15	9000 St. Gallen
Dr méd. dent. **BOZIN Mirko**	Grand'Rue 38	2034 Peseux
Dr méd dent. **DE SIEBENTHAL Yann**	Rue du Temple 2	1180 Rolle
Dr. med. dent. **LAEDERACH Veera**	Schützenmattstrasse 67	4051 Basel
Dr. med. dent. **SIEGENTHALER Thomas**	Benkenstrasse 18	4054 Basel
Dr. med. dent. **TUREGARD Fredrik**	Säntisstrasse 51	8200 Schaffhausen

Circonscription électorale 8 | Vétérinaires — Sièges | 2

Dr. med. vet. **INDERMAUR Beat**	Russikerstrasse 27	8320 Fehraltorf
Dr. med. vet. **WEHRLE Martin**	Lauigasse 11	6422 Steinen

Circonscription électorale 9 | Chiropraticiens — Sièges | 1

Dr. **AYMON Michel**	Boulevard de Pérolles 4	1700 Fribourg

Mandataires de la Caisse-Maladie des Médecins Suisses

Suisse romande

Genève

ACSA
022 / 734 20 47
Michel A. Tornare, Alain Prudent
57, rue Moillebeau, 1209 Genève
m_tornare@bluewin.ch

R.C. Pont Assurances Sàrl
022 / 860 88 22
Roger, Berivan & Samuel Pont
Route de Jussy 29, CP 128
1226 Thônex
info@rcpont.com

Neuchâtel

B&S Associés SA
058 / 911 08 20
Cédric Boss, Pierre-André et Benoit Steiner
Place Coquillon 2, CP 1816
2000 Neuchâtel 1
info@bs-associes.ch

Shansa SA
032 / 753 10 00
Manuel Pomeranz, Patrick Catalioto
Rue Eugène-de-Coulon 1
2022 Bevaix
info@shansa.ch

Vaud

Assurances Thurre & Pancera Sàrl
021 / 654 21 54
Igor Pancera
Ch. de Rovéréaz 5, CP 251
1000 Lausanne 12
info@thurre-pancera.ch

PlaGestHy Assurances Sàrl
021 / 703 30 70
Pascal Xanthopoulos, Philippe Gay
Route de Prilly 25, case postale 218
1023 Crissier
info@plagesthy.ch

SFAERAS experts-conseils
022 / 990 06 06
Alexandre Bryner, Stéphane Losey
12, av. Alfred-Cortot
1260 Nyon
administration@sfaeras.ch

Valais

AssCoGest Sàrl
024 / 472 45 20
Jacques Nater
Chemin des Grillons
1872 Troistorrents
info@asscogest.ch

Ticino

Assiconsult SA
091 / 922 74 17
Giuseppe Vecchi
Via Balestra 31, CP 5074
6901 Lugano
giuseppe.vecchi@assiconsult.ch

Assimedia SA
091 / 756 20 80
Enrico Pelloni
Via della Posta 16
6600 Locarno
info@assimedia.ch

GFP mediconsul
091 / 960 23 23
Alessandro Del Villano, Mirko Di Giorgio
Via Generale Guisan 16, CP 266
6932 Breganzona
info@gfpmediconsul.ch

Suisse alémanique

Berne

FMH Services (Insurance)
Roth Gygax & Partner AG
031 / 959 50 00
Thomas Roth, Sergio Kaufmann
Moosstrasse 2, 3073 Gümligen
mail@fmhinsurance.ch
Conseillers dans toute la Suisse

GFP mediconsul GmbH
034 / 420 30 40
Andres Suter
Solothurnerstrasse 3
Postfach 452, 3422 Kirchberg
suter@gfp.ch

Bâle

Bucher & Strauss Versicherungen AG
061 / 363 40 75
Daniele Simone, Fredy Grossenbacher
Grellingerstrasse 9
4052 Basel
info@bucher-strauss.ch
Agence à Frauenfeld TG

Bâle-Campagne

UAP Unabhängige Allfinanz Partner AG
061 / 756 66 44
René Scheidegger
Rüttelistrasse 18
Postfach 360, 4416 Bubendorf
uap@uap.ch

Grisons

AssurFinanz Swiss AG
081 / 284 90 90
Venanzio Rossi
Ringstrasse 35b
Postfach 201, 7004 Chur
info@assur-finanz.ch

Lucerne

Franzelli AG
041 / 211 11 55
Marco Franzelli
Seidenhofstrasse 14
6003 Luzern
info@franzelli.ch

Saint-Gall

ACADEMIX Consult AG
071 / 242 71 40
Rainer Lentes
Gartenstrasse 8, 9000 St. Gallen
contact@academix.ch
Agences à AR, BE, BS, LU et ZH

Zoug

Ärzteberatungsstelle ABC
Bühler & Partner AG
041 / 368 56 56
Erwin Bühler, Thomas Balz
Luzernerstrasse 24, 6330 Cham
info@a-b-c.ch
Agence à Kappelen BE

Neupa Beratungs AG
041 / 211 10 50
Gerold Leuthold
Baarerstrasse 137
Postfach 2451, 6302 Zug
gerold.leuthold@neupa.ch

Zurich

Ärzte-Beratung Mark & Michel
044 / 213 20 60
Peter Michel, Gion Pagnoncini
Löwenstrasse 25
Postfach, 8021 Zürich
info@markmichel.ch

Horndasch & Partner AG
044 / 225 60 70
Marcel Schönenberger, Hans Kuster
Engimattstrasse 22, 8002 Zürich
info@horndasch.ch

Meier & Partner Versicherungstreuhand AG
043 / 266 80 40
René Meier, Michel Meier
Kohlrainstrasse 10, 8700 Küsnacht
info@mpvag.ch

Swiss Independance AG
043 / 499 23 00
Philippe Mühlemann
Seefeldstrasse 219
8008 Zürich
philippe.muehlemann@swissindependance.ch

www.daev.ch

les Assureurs-médecins
complet. sans souci. assuré

Pour perte de gain et caisses maladie collectives
071 227 18 18 | www.cmms.ch

Caisse-Maladie
des Médecins Suisses
La société coopérative
pour les médecins

Pour la prévoyance liée et libre / 3e pilier
031 301 25 55 | www.va-cooperative.ch

Assurance des
Médecins Suisses
société coopérative
Une prévoyance sûre.
Depuis 1926.

Pour la prévoyance professionnelle / 2e pilier
071 228 13 77 | www.pat-bvg.ch

Fondation de prévoyance pour le personnel des médecins et vétérinaires

PAT BVG

Nos partenaires caisses maladie

sanitas

EGK
Sainement assuré

Helsana
Engagée pour la vie.

groupemutuel

assura.

Nous soutenons :

VSF
VÉTÉRINAIRES
SANS FRONTIÈRES
SUISSE
member of VSF International

MEDECINS SANS FRONTIERES
ÄRZTE OHNE GRENZEN